22, rue Saumuroise, Angers, du vendredi soir 17 au lundi matin

20 mars. (S'inscrire à la Communauté de la Retraite).

2º L'autre, pour les jeunes gens, à la Villa Sainte-Anne, chemin des Fauconneries, Angers; du vendredi soir 31 mars au lundi matin 3 avril. (S'inscrire : chanoine Riobé, 19, rue du Vollier).

Ces deux retraites s'adressent plus particulièrement aux jeunes

gens des classes moyennes et de la bourgeoisie.

Le Livre d'or du diocèse pour l'Année Sainte

En réponse aux questions posées, voici quelques précisions :

COMMENT EST-IL CONSTITUÉ ?

Une page à la paroisse; un cahier, (somme des pages paroissiales) au doyenné; un livre, (somme des cahiers cantonaux) au diocèse.

MM. les Doyens ont tous reçu les pages paroissiales — pour leur doyenné — avec mission de bien vouloir les faire parvenir à chaque curé de paroisse.

QUE DOIT COMPORTER LA PAGE PAROISSIALE ?

D'un côté, la reproduction de l'église paroissiale — de l'autre, le « trésor spirituel de la paroisse ». — Par trésor spirituel, on entend l'Engagement pris, soit par la paroisse, soit par les différents mouvements ou œuvres d'action catholique de la paroisse, soit par chaque famille de la paroisse, soit par chaque paroissien. — Engagement qui marquera l'Année Sainte d'un effort spirituel réel.

QUAND RÉUNIR AU DOYENNÉ LES « PAGES PAROISSIALES »?

Au plus tard, le dimanche de la Passion, 26 mars. Dans un grand nombre de doyennés, on prévoit, en accord avec tous les curés du doyenné, une cérémonie religieuse, — (Prière collective pour le Pape et l'Eglise) — au cours de laquelle seront offertes les pages paroissiales. C'est à chaque doyen d'organiser comme il l'entend cette cérémonie.

QUAND SERA CONSTITUÉ LE « LIVRE D'OR DIOCÉSAIN »?

Le dimanche 23 avril, à la messe de 11 heures, en l'église cathédrale d'Angers, sous la présidence de Mgr le Vicaire capitulaire.

MM. les Doyens voudront bien prévoir la délégation cantonale (Mouvements d'A. C., de Jeunes? Unions paroissiales? Ligue féminine? etc...) qui sera présente à cette messe de 11 heures, le dimanche 23 avril, pour offrir à l'Offertoire le « cahier » du Doyenné. (Délégation restreinte se rendant à Angers en auto).

Et ainsi, grâce au petit effort de chaque paroissien, tout le diocèse d'Angers sera présent à Rome à la Pentecôte dans l'immense offertoire des paroisses de France pour une vie chrétienne plus rayonnante

de Foi et de Charité!

Le Comité de l'Année Sainte.

Nos écoles chrétiennes

Au 1er décembre 1949, les écoles paroissiales du diocèse d'Angers comptaient au total 41.488 élèves, soit 18.089 garçons et 23.399 filles. Leur répartition dans les différents cours est la suivante: